

MSA ALPES-VAUCLUSE

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024





SOMMAIRE

ÉDITO	04
QUI SOMMES-NOUS ?	05
Carte d'identité de la MSA / Organigramme / Chiffres clés / Indicateurs de satisfaction	
LA MSA SUR LES TERRITOIRES	13
Un maillage territorial important / La vie mutualiste	
LA MSA AU SERVICE DE SES ADHÉRENTS	19
Une offre de services pensée pour les entreprises / L'accompagnement des exploitants et entreprises dans les moments cruciaux / Le numérique au service des adhérents / Santé et territoires : agir auprès des assurés et des professionnels / La prévention du mal-être agricole / Au service du développement sanitaire et social des territoires	
LA MSA, UN ORGANISME RESPONSABLE	30
À la MSA, c'est l'humain qui prime / La performance économique / Accompagner les changements sociaux et sociétaux / Les associations du Groupe MSA	

ÉDITO

UN ENGAGEMENT RENFORCÉ FACE AUX DÉFIS DU MONDE AGRICOLE

L'année 2024 s'inscrit dans la continuité de celles qui l'ont précédée : marquée par une conjoncture économique tendue, des crises climatiques récurrentes et une incertitude sociale croissante. L'inflation persistante, les coûts de production en hausse et les répercussions des crises internationales fragilisent chaque jour davantage le secteur agricole. Dans ce contexte, les voix du monde rural se sont élevées pour exprimer leur détresse, leur colère, mais aussi leur détermination à faire entendre leurs attentes.

Face à cette situation, la MSA Alpes-Vaucluse réaffirme son engagement aux côtés des exploitants, salariés et retraités agricoles. Plus qu'un simple organisme de protection sociale, notre mission est d'être un acteur de terrain, à l'écoute des difficultés et des besoins. Notre régime mutualiste repose sur un principe fondamental : la solidarité.

LA SOLIDARITÉ, PLUS QUE JAMAIS ESSENTIELLE

La MSA est le seul organisme à offrir un guichet unique permettant de considérer la situation des adhérents dans leur globalité. Prestations sociales, aides financières, accès aux soins, accompagnement psychologique... Autant de dispositifs qui, en 2024, ont été renforcés pour mieux répondre à l'urgence sociale et économique.

Mais la solidarité ne se résume pas au versement de prestations. Elle s'exprime aussi dans l'action sur le terrain, au plus près des territoires. Maintenir le lien social, éviter l'isolement des populations rurales et être à l'écoute des besoins constituent l'un des piliers de notre engagement. Nos actions de prévention santé, qu'elles concernent les jeunes, les familles ou les aînés, sont un levier majeur pour agir en amont et accompagner durablement nos adhérents.



Marie-Claude Salignon & Céline Argenti-Dubourget

Présidente & Directrice Générale
de la MSA Alpes-Vaucluse

La prévention du mal-être en agriculture reste une de nos priorités. En 2024, la MSA Alpes-Vaucluse a intensifié ses efforts pour renforcer les dispositifs de soutien psychologique et d'accompagnement des exploitants et salariés en situation de fragilité.

UN RÉSEAU D'ÉLUS ENGAGÉS AU SERVICE DES TERRITOIRES

La force de la MSA repose également sur l'implication de ses élus, répartis sur l'ensemble du territoire. Ils sont le relais indispensable entre les adhérents et notre institution, apportant leur expertise et leur connaissance fine du monde rural. Ce mode de gouvernance mutualiste, basé sur la démocratie sociale, est au cœur de notre identité.

En 2024, nos partenariats ont été renforcés pour apporter des solutions concrètes aux territoires : déploiement du réseau France services pour simplifier l'accès aux droits, coopération avec les acteurs locaux pour lutter contre la précarité alimentaire, soutien à des initiatives en faveur du bien-être et de la transition écologique.

Ce rapport d'activité revient sur les principales actions menées en 2024 et dresse les perspectives pour l'année à venir. Il met en lumière l'engagement quotidien des collaborateurs et des élus de la MSA Alpes-Vaucluse, qui œuvrent sans relâche pour garantir un service de qualité et de proximité.

Les défis sont nombreux, mais notre régime de protection sociale agricole a toujours su s'adapter et innover pour répondre aux besoins de ses adhérents. Plus que jamais, nous devons être unis et solidaires pour préparer l'avenir.

Ensemble, continuons à agir pour nos territoires et leurs habitants !

LA MSA : IDENTITÉ ET MISSIONS



CARTE D'IDENTITÉ DE LA MSA

UN GUICHET UNIQUE AU SERVICE DE LA POPULATION AGRICOLE ET RURALE

La Mutualité Sociale Agricole (MSA) est le 2^{ème} régime de protection sociale en France. Elle propose un guichet unique pour simplifier les démarches administratives de ses ressortissants.

Par ce système, qui fait toute l'originalité du régime agricole, la MSA gère l'ensemble des branches de la Sécurité sociale (retraite, maladie, accident du travail-maladie professionnelle, famille, recouvrement). Elle prend également en charge la médecine du travail et la prévention des risques professionnels.

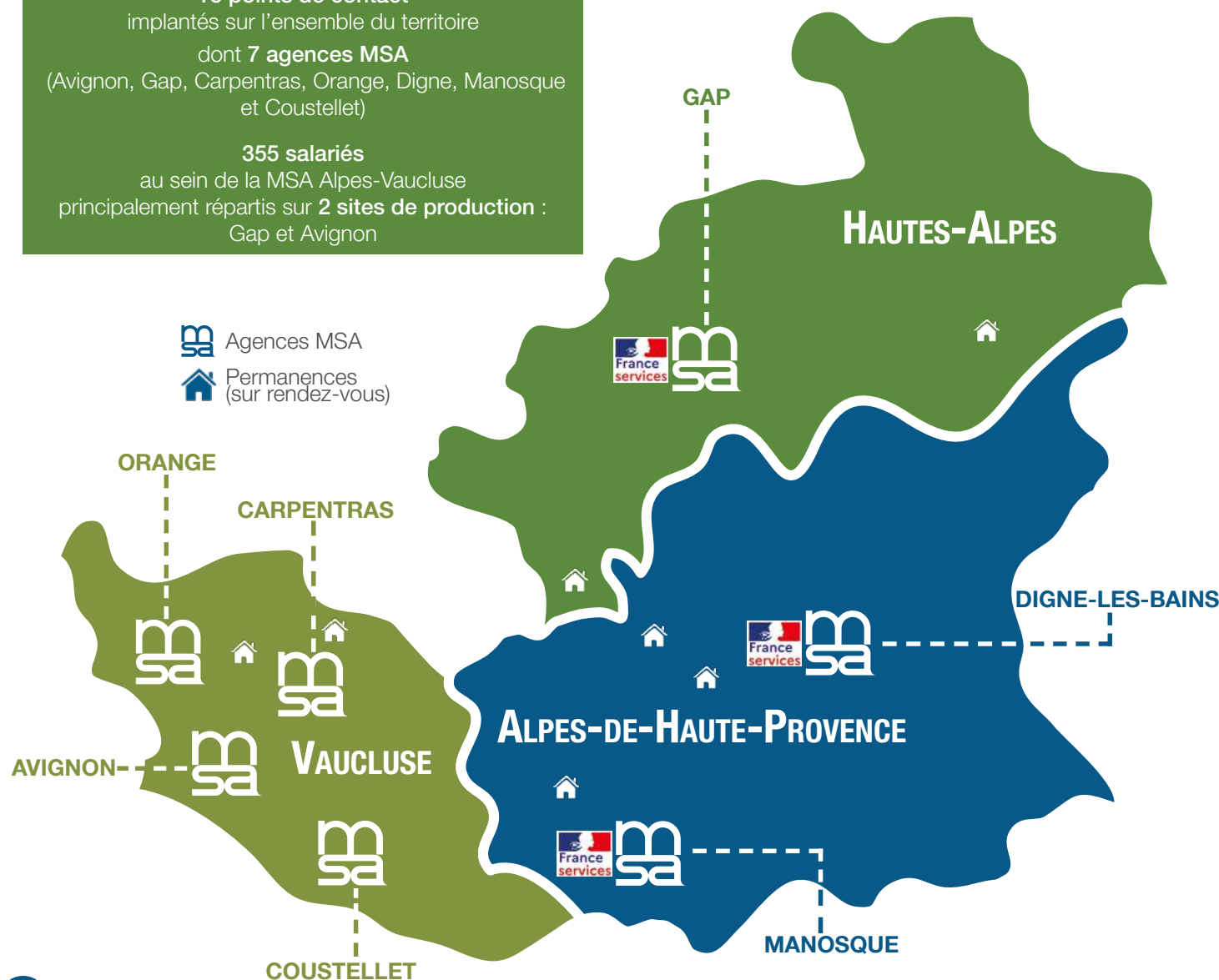
Elle dispose ainsi d'une approche globale des situations et des besoins lui permettant d'apporter les solutions les mieux adaptées. Acteur reconnu des territoires ruraux, elle intervient dans les domaines de la petite enfance, de la jeunesse, de l'habitat, de l'insertion, de l'accès aux soins, de la prévention santé et de la perte d'autonomie.

UNE PRÉSENCE SUR 3 DÉPARTEMENTS

LES CHIFFRES

15 points de contact
implantés sur l'ensemble du territoire
dont **7 agences MSA**
(Avignon, Gap, Carpentras, Orange, Digne, Manosque et Coustellet)

355 salariés
au sein de la MSA Alpes-Vaucluse
principalement répartis sur **2 sites de production** :
Gap et Avignon



UN SERVICE PUBLIC DE PROXIMITÉ POUR AGIR AU PLUS PRÈS DES BESOINS LOCAUX

La proximité reste une préoccupation forte de la MSA, qui a fait le **choix de maintenir une présence de ses services localement**. La MSA est par ailleurs le seul régime de Sécurité sociale capable de **compléter les prestations de base par des services pour couvrir l'intégralité des besoins** de ses ressortissants et des populations rurales, notamment via :

- > Une implication auprès du réseau des France services en tant qu'opérateur socle et **acteur de l'inclusion numérique**
- > Des **actions de prévention tout au long de la vie** : instants santé, éducation thérapeutique, etc.
- > Un soutien au **développement des structures d'exercice coordonné** (équipes de soins primaires maisons de santé pluriprofessionnelles, communautés professionnelles territoriales de santé, etc.)
- > Un **accompagnement des collectivités territoriales** pour la mise en place de Contrats locaux de santé (CLS)

- > La mise en place d'**initiatives sociales, solidaires et volontaires** pour lutter contre l'isolement et l'exclusion des personnes âgées avec les Maisons d'accueil et de résidence pour l'autonomie (MARPA) et l'habitat inclusif
- > Une offre de services composée de 6 associations pour la **formation, l'emploi et les services aux personnes**
- > Un **accompagnement des actifs fragilisés** : prévention de la désinsertion professionnelle, situations de mal-être, etc.
- > La **promotion** des métiers de l'agriculture et **valorisation** des productions locales
- > Des **actions en faveur des seniors** : lutte contre l'isolement, prévention de la perte d'autonomie, accompagnement à domicile, etc.
- > Des **moyens pour accompagner et soutenir les familles** : vacances, loisirs, séjours répit, financement de structures d'accueil pour les jeunes enfants, soutien aux aidants familiaux, etc.

UNE GOUVERNANCE MUTUALISTE

La MSA est le seul organisme de protection sociale à disposer de **représentants locaux élus par l'ensemble des adhérents** dans chaque canton. Elle bénéficie ainsi d'un maillage dense qui lui permet d'agir au plus près des préoccupations des individus, des entreprises et des territoires.

Les élus locaux constituent un **relais précieux entre les adhérents et le Conseil d'administration**, que ce soit en termes d'information ou d'expression des besoins. Il appartient aux élus locaux de désigner leurs représentants au sein du Conseil d'administration.

Les élus assurent une **veille active dans leur entourage professionnel et privé** en signalant à la MSA les difficultés, les dossiers critiques, les situations de fragilité ou encore les personnes dont l'état est préoccupant.

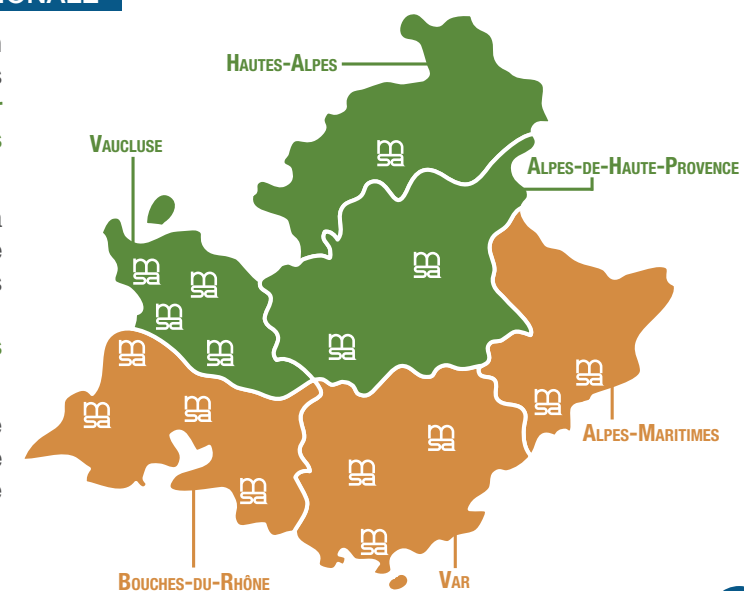
Ils créent, proposent et portent des projets locaux et nationaux au service des adhérents.

UNE ACTION COORDONNÉE À L'ÉCHELLE RÉGIONALE

L'ARCMSA Provence-Alpes-Côte d'Azur (Association Régionale des Caisses de MSA) regroupe les deux caisses de MSA de Provence-Alpes-Côte d'Azur pour **renforcer la représentation du régime agricole auprès des institutions régionales**.

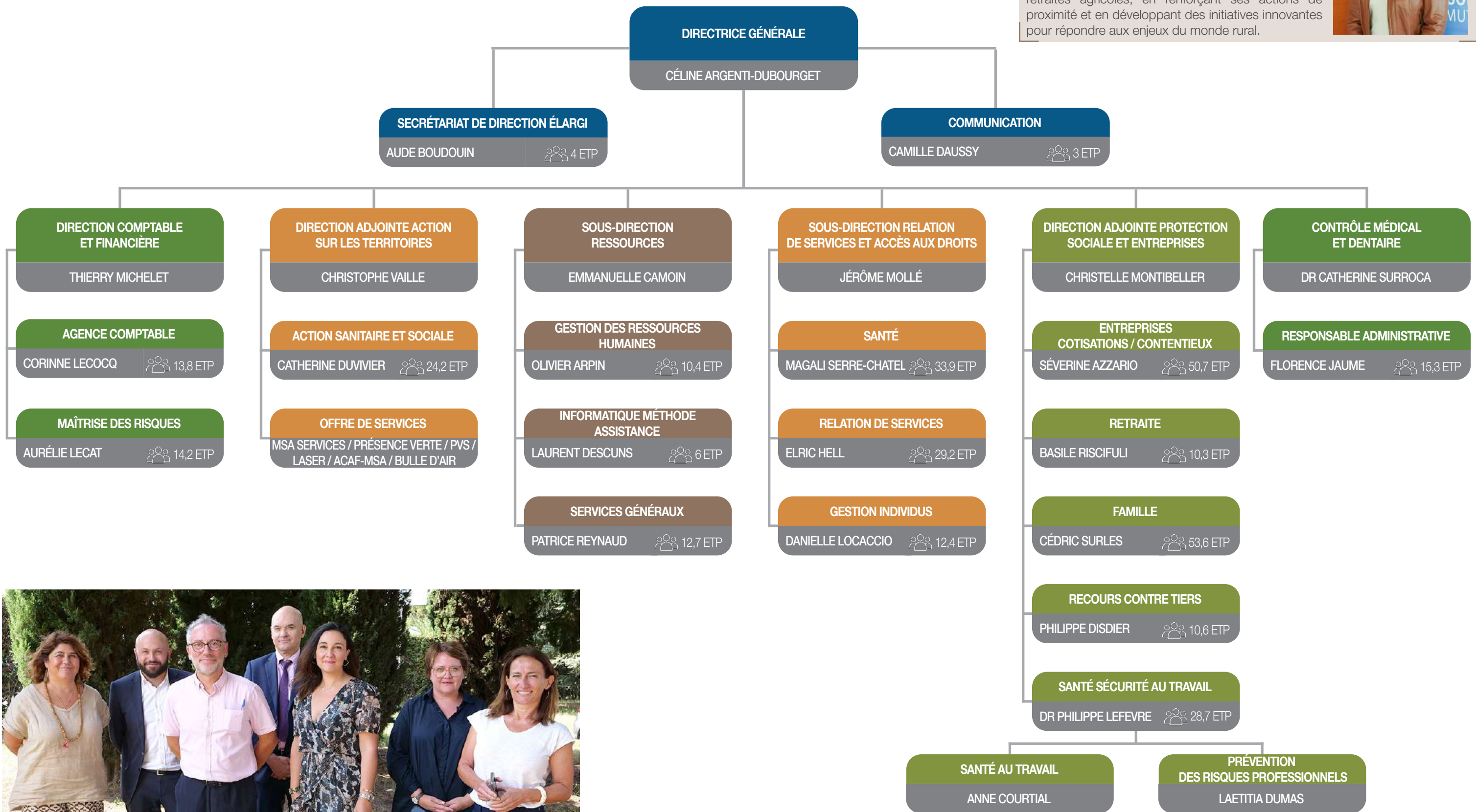
Interlocuteur privilégié du Conseil régional, de l'ARS, de la DRAAF, de la Chambre régionale d'agriculture ou encore de la DREETS, elle apporte une expertise précieuse sur les réalités agricoles et rurales. Véritable force de proposition, l'ARCMSA **initie ou soutient des projets dans les domaines social, sanitaire et professionnel**.

Elle agit dans tous les champs de la protection sociale, de la santé-sécurité au travail, de l'action sanitaire et sociale et du développement local, au service des territoires et de leurs habitants.





ORGANIGRAMME



ZOOM SUR...

CHANGEMENT DE DIRECTRICE GÉNÉRALE

En septembre 2024, Céline Argenti-Dubourget a pris ses fonctions en tant que Directrice Générale de la MSA Alpes-Vaucluse, succédant à Corinne Garreau. Sous cette nouvelle direction, la MSA Alpes-Vaucluse poursuit son engagement en faveur de l'accompagnement des exploitants, salariés et retraités agricoles, en renforçant ses actions de proximité et en développant des initiatives innovantes pour répondre aux enjeux du monde rural.



Données : décembre 2024

CHIFFRES CLÉS

Les évolutions sont indiquées par rapport à l'année 2023

NOS RESSORTISSANTS



142 763
RESSORTISSANTS
↘ 0,6 %

représentant **16,3 %** de la population totale de nos 3 départements. (Source : Insee)

NON-SALARIÉS : **34 725 (25 %)**

SALARIÉS : **108 038 (75 %)**

NOS ACTIFS AGRICOLES



54 855
SALARIÉS

dont 2/3 de saisonniers

employés auprès de **5 810** établissements



9 565
NON-SALARIÉS

NOS ÉLUS



404
ÉLUS

répartis en 3 collèges (exploitants / salariés / entreprises employeur de main d'œuvre)

TITULAIRES : **333 (82 %)**

SUPPLÉANTS : **71 (18 %)**

LA COUVERTURE MALADIE



85 856
PERSONNES
↗ 0,2 %

protégées en Assurance Maladie au 1^{er} janvier 2024

(Source : CCMSA)

AYANTS DROIT : **18 140 (21 %)**

OUVRANTS DROIT : **67 716 (79 %)**

BÉNÉFICIAIRES D'UNE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ SOLIDAIRE : **12 310**

LA GESTION POUR COMPTE DE TIERS



31 427
BÉNÉFICIAIRES D'UNE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ
↘ 7,3 %

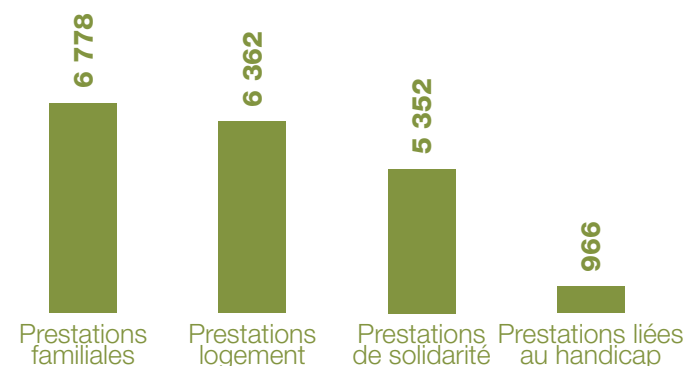
LA FAMILLE



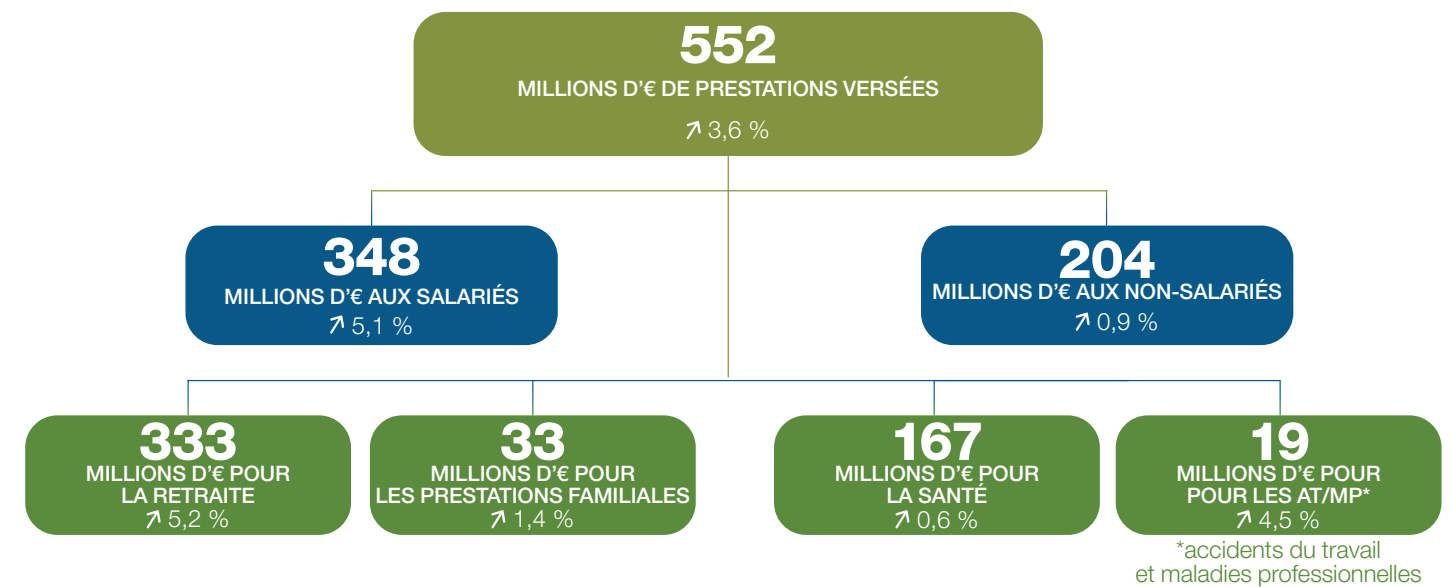
13 363
FAMILLES
↘ 0,8 %

bénéficiaires d'au moins une prestation familiale, logement, solidarité ou handicap.

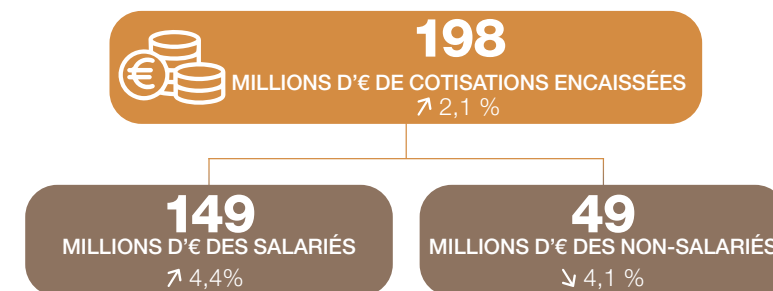
(Source : CCMSA)



LES PRESTATIONS



LES COTISATIONS



Un ratio solidaire

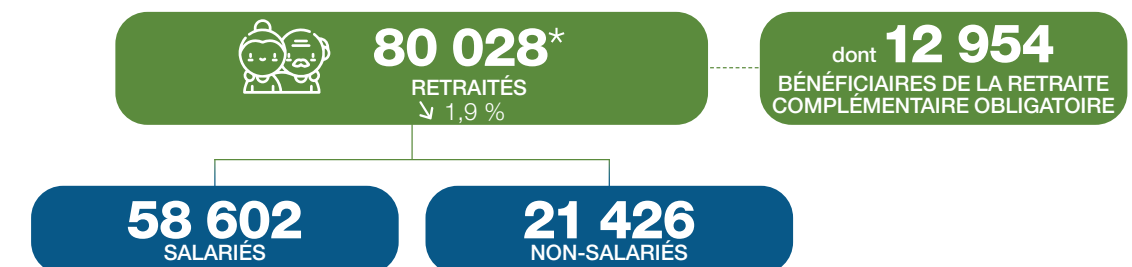
Pour **1 euro** cotisé, la MSA Alpes-Vaucluse reverse en moyenne **2,80 euros** aux adhérents sous forme de prestations (famille, retraite, santé, etc.).

> Pour les non-salariés : 1 euro cotisé pour 4,20 euros versés

> Pour les salariés : 1 euro cotisé pour 2,30 euros versés



LA RETRAITE



*Les personnes bénéficiaires simultanément d'un avantage de retraite au régime des non-salariés et à celui des salariés agricoles (ou polypensionnées) sont comptées deux fois pour chacun des deux régimes de retraite dont ils bénéficient.

Un non-salarié agricole bénéficie à la fois du régime de base et de la retraite complémentaire obligatoire.



INDICATEURS DE SATISFACTION



77 %

taux de satisfaction
sur les délais
de traitement*



99,9 %

taux de respect des délais
de traitement de la C2S***



67 %

facilité à entrer en contact
avec la MSA*



82 %

taux de satisfaction global*



91 %

taux de qualité
de la relation
avec la MSA



70 %

simplicité des démarches*



88 %

taux de décroché**

Sources

*Enquête Nationale de Satisfaction MSA 2024

** Outil de téléphonie MSA

*** Système d'information MSA (C2S : Complémentaire Santé Solidaire)

PERSPECTIVE 2025

VERS LA LABELLISATION SERVICES PUBLICS +

**SERVICES
PUBLICS+**



La MSA Alpes-Vaucluse s'engage dans l'obtention du label Services Publics +, gage d'un service accessible, transparent et en amélioration continue. Un audit en 2025 évaluera nos pratiques pour confirmer cette progression.

Cette démarche renforce notre engagement envers la satisfaction des usagers et la valorisation de nos bonnes pratiques.

LA MSA SUR LES TERRITOIRES





UN MAILLAGE TERRITORIAL IMPORTANT

La MSA Alpes-Vaucluse s'appuie sur une présence locale renforcée pour offrir un accompagnement de proximité, à travers ses accueils personnalisés et son engagement dans le réseau France services.

UN ACCUEIL PERSONNALISÉ

La MSA Alpes-Vaucluse place l'accompagnement de ses adhérents au cœur de son action. Son accueil repose sur une **approche personnalisée**, permettant de répondre efficacement aux besoins des assurés, exploitants agricoles, salariés et retraités du monde agricole.

Deux niveaux d'accueil sont mis en place :

- > Un accueil général assuré par les correspondants qui orientent et renseignent les adhérents sur leurs démarches administratives et leurs droits
- > Un accueil plus approfondi via les Conseillers en Protection Sociale (CPS), qui accompagnent individuellement les adhérents pour des demandes complexes ou urgentes (cotisations, prestations sociales, retraite, installation, etc.)



37 979
personnes reçues
dans nos accueils



7 817
rendez-vous physiques et téléphoniques
dont **853** rendez-vous prestations*
réalisés par nos agents MSA

* Rendez-vous faisant un point approfondi sur la situation et les droits d'une personne et de sa famille.



16 366 appels sortants
dont **10 432** rendez-vous téléphoniques afin
d'anticiper les besoins
et limiter les déplacements

ZOOM SUR...

Succès pour "LES RENDEZ-VOUS DE LA RETRAITE"

En 2024, les "Rendez-vous de la retraite" ont été organisés en mars et octobre par l'Assurance retraite, l'Agirc-Arrco et, pour la première fois, la MSA. Ces campagnes ont offert aux assurés sociaux des entretiens personnalisés pour préparer leur retraite. En Alpes-Vaucluse, 136 non-salariés agricoles et 138 salariés agricoles ont pu bénéficier de conseils adaptés à leur situation.



LES AGENCES MSA / FRANCE SERVICES, UNE RÉUSSITE



France services réunit 11 opérateurs (dont la MSA, Pôle emploi, CAF, CPAM, Finances publiques, etc.) pour **faciliter les démarches administratives** avec l'aide de conseillers. Partenaire de toutes les France services, la MSA permet à ses adhérents d'accéder simplement à ses services.

Depuis 2020, les agences MSA portant une France services montrent l'**efficacité du dispositif** : à Digne-les-

Bains et Manosque, elles concentrent **19 % de l'activité du réseau dans les Alpes-de-Haute-Provence**. Dans le Vaucluse, la participation hebdomadaire au **bus itinérant "Le Lien"** (Pays d'Apt Luberon) renforce la proximité et l'ancrage local de la MSA.



7 769 usagers reçus
pour **10 162** accompagnements

ZOOM SUR

En février, l'agence MSA de Gap a obtenu le label France services, renforçant l'engagement de la MSA en faveur des territoires. L'ouverture effective a eu lieu le 1^{er} décembre, avec une communication discrète pour permettre des travaux d'amélioration de l'accueil. L'inauguration est prévue en 2025.

Par ailleurs, une convention signée avec la Préfecture des Alpes-de-Haute-Provence a renforcé la collaboration entre l'État et la MSA pour développer les services de proximité. Une animatrice départementale est chargée d'élargir le réseau France services et d'en assurer la cohérence au service des citoyens.



LA VIE MUTUALISTE

Le mutualisme trouve ses racines dans l'entraide pour faire face aux risques. À la MSA, il se traduit par trois valeurs socles : la **solidarité**, la **responsabilité** et la **démocratie**. Sur le plan organisationnel, le mutualisme repose sur la participation des adhérents à la vie du régime agricole au travers les représentants élus au niveau du canton.

Ces derniers s'engagent auprès des populations rurales et œuvrent au service d'une protection sociale de qualité.

Le mutualisme se matérialise par des expérimentations sociales et sanitaires, par des actions concrètes tant sur les territoires ruraux, qu'auprès des populations, partenaires et pouvoirs publics.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRÉSIDENTE

Marie-Claude SALIGNON

PREMIER VICE-PRÉSIDENT

Jean-Michel MAZET

LE PREMIER COLLÈGE (EXPLOITANTS AGRICOLES)

Donatien ALTAYRAC
Florent ARMAND
Sylvie BARJOT
Vincent BERANGIER
José-Marie BONNAUD
Jean-Paul COMTE
Thomas ESCOFFIER
Rémy GRAVIERE
Sandrine HAUSER

LE DEUXIÈME COLLÈGE (SALARIÉS)

Annie AUBERT
Gilles BLANC
Brice BOUDOUIN
Annie CHATEL
Vincent CHAUDEAU
Alain GAYAN
Thérèse GIL
Philippe LACROIX
Sophie LAMBERT
Denis MAUCCI
Jean-Michel MAZET
Jean-Jacques OULION

LE TROISIÈME COLLÈGE (EMPLOYEURS DE MAIN D'ŒUVRE)

Claude AILHAUD
Fabrice BRUNEL
Robert DELAYE
Jean LAGIER-TOURENNE
Jean-Luc RIMBAUD
Marie-Claude SALIGNON

REPRÉSENTANTES DÉSIGNÉES PAR LES UDAF

Nathalie MICHEL
Michèle PELLISSIER

L'ÉLU MSA, RELAIS ESSENTIEL

Relais essentiels sur le terrain, les élus disposent d'un canal de signalement dédié pour alerter la MSA sur une situation.

L'analyse de ces remontées de terrain contribue à améliorer chaque jour le fonctionnement de la MSA Alpes-Vaucluse.

Le top 3 des sollicitations :

- > Prestations retraite
- > Prestations santé
- > Prestations familiales

119 sollicitations ont été enregistrées pour l'année 2024 et ont reçu une réponse en 48 heures.

Alpes-de-Haute-Provence
10 sollicitations

Hautes-Alpes
16 sollicitations

Vaucluse
93 sollicitations

DES ADMINISTRATEURS INVESTIS TOUTE L'ANNÉE

7
Conseils d'Administration

6
Comités d'Action
Sanitaire et Sociale

7
Commissions de
Recours Amiable

5
Comités de Protection
Sociale des Salariés

4
Comités de Protection
Sociale des Non-Salariés

1
Comité Départemental

DE LA FORMATION À L'ACTION

Pour assurer pleinement leurs missions, animer les territoires et orienter les adhérents, les délégués de la MSA Alpes-Vaucluse bénéficient tout au long de leur mandat d'un accompagnement sous forme de formations et d'informations. L'objectif : leur donner toutes les clés pour mobiliser l'énergie collective, repérer les besoins et fragilités du territoire et initier des projets porteurs de sens.

En 2024, plusieurs formations ont été proposées :

- > La formation **"Outils numériques"**, organisée en partenariat avec la MSA Provence Azur, a permis aux administrateurs des deux caisses de se familiariser avec les outils de communication et de s'exercer à l'utilisation des tablettes mises à leur disposition.

- > La formation **"Prendre la parole en public"** leur a apporté des clés pour gagner en aisance, structurer leurs interventions, gérer le trac et s'adapter à leur auditoire.
- > La formation **"Mobilisation aux élections"** s'est déroulée en deux temps : un atelier théorique sur les stratégies de mobilisation et un atelier pratique, encadré par une journaliste, pour mettre en application ces techniques face à la caméra.

Ces formations renforcent les compétences des élus et leur permettent de mieux représenter l'institution tout en étant au plus près des adhérents.

LES COMITÉS DÉPARTEMENTAUX

Mise en place dans le Vaucluse et les Alpes, cette instance a pour mission de **relayer localement les politiques du conseil d'administration tout en faisant remonter les besoins spécifiques des territoires**. En 2024, un comité départemental s'est tenu dans le Vaucluse, dans un cadre inspirant : l'exploitation d'Audrey Piazza à Châteauneuf-de-Gadagne.



Cette journée d'échanges a mis en lumière un enjeu majeur : **la place des femmes dans le monde agricole**. La visite de l'exploitation, modèle de diversification entre maraîchage, arboriculture et viticulture, a permis d'aborder les défis rencontrés par les agricultrices, notamment l'équilibre entre vie professionnelle / vie personnelle et les

contraintes administratives. La question de la gestion du RSA et son impact sur les exploitations a également été soulevée. En complément, une présentation a retracé l'évolution des droits des femmes dans l'agriculture, mettant en perspective les avancées obtenues et les inégalités persistantes. Une exposition thématique est venue enrichir ces échanges, renforçant la volonté du comité de poursuivre ses engagements en faveur de l'égalité et de l'accompagnement des agricultrices.

DES ÉLUS IMPLIQUÉS SUR LE TERRAIN

> **APPEL À PROJETS JEUNES (APJ) : UNE INITIATIVE VISANT À VALORISER L'ACTION ET L'IMPLICATION DES JEUNES DANS LES TERRITOIRES RURAUX**



En décembre, deux élus ont participé à l'édition 2024 de l'Appel à Projets Jeunes. Neuf groupes ont présenté leurs projets devant un jury composé de représentants et d'élus de la MSA Alpes-Vaucluse, de représentants du service départemental à la jeunesse, ainsi que de représentants de centres sociaux et d'espaces de vie sociale. Le comité de sélection a eu un véritable coup de cœur pour deux projets, proposés pour le concours national. Les prix, allant de 800 à 1 800 euros, ont été remis par Yann Crouhy, adjoint à la jeunesse et à la citoyenneté de la ville de Manosque et par Sylvie Barjot et Sophie Lambert, élues MSA Alpes-Vaucluse.

Après avoir reçu une prime locale lors de la remise des prix de l'Appel à Projets Jeunes fin 2023, le projet **"Sensibiliser au don" reçoit le premier prix de la catégorie "18-22 ans" du concours national** en février 2024. Le groupe s'est vu remettre un chèque de 2 500 euros par Isabelle Quedraogo, administratrice à la MSA Berry-Touraine, lors du Salon de l'agriculture.

À cette occasion, ils étaient accompagnés par Philippe Lacroix, administrateur de la MSA Alpes-Vaucluse et Marie Bossennec, responsable ASS sur le site de Gap.



> NOËL SOLIDAIRE

En décembre 2024, la MSA Alpes-Vaucluse a renouvelé son engagement auprès du Secours populaire en participant à sa **grande collecte solidaire**. Les 12 et 20 décembre, les dons récoltés ont été remis aux Secours populaires de Gap et d'Avignon. Les deux associations ont exprimé leur reconnaissance et leur plaisir de partager ce moment annuel avec la MSA.

Dans le Vaucluse, les associations Générations Mouvement 84 et Les Chemins du Patch à Lagnes se sont également associées à la MSA pour remettre les dons récoltés par leurs bénévoles lors de la collecte du 20 décembre.



> REMISE D'UN CHIEN À LA FONDATION GAILLANNE

La MSA Alpes-Vaucluse a remis à la Fondation Frédéric Gaillanne une **subvention destinée à dresser et accompagner un chien guide pour un enfant déficient visuel**.

La cérémonie de remise des chiens s'est tenue en septembre en présence des donateurs, des partenaires, des équipes de la fondation, des familles et enfants bénéficiaires.

> ACTION ALIMENTATION

Sensibiliser les plus jeunes à une alimentation saine, locale et de saison reste une priorité pour la MSA Alpes-Vaucluse. En 2024, cette initiative a pris encore plus d'ampleur avec l'implication de 23 élus et plus de 20 exploitants agricoles, permettant de toucher 31 écoles et associations réparties sur les trois départements. Plus de 1 400 élèves ont ainsi été sensibilisés à travers des animations interactives : l'arbre des saisons pour mieux comprendre la saisonnalité des fruits et légumes, des rencontres avec des agriculteurs passionnés venus partager leur savoir-faire et, pour certains, des visites d'exploitations afin d'explorer concrètement le monde agricole.



Pour clôturer cette action de manière ludique et participative, la MSA Alpes-Vaucluse a lancé un **concours d'affiches et de dessins** à destination des établissements scolaires ayant pris part au programme. Les élèves ont été invités à illustrer leur ressenti et à retranscrire ce qu'ils ont retenu de cette expérience, devenant ainsi eux-mêmes ambassadeurs de l'Action Alimentation.





> TROPHÉES DE L'AGRICULTURE : LA MSA RÉCOMPENSE L'ENGAGEMENT LOCAL

Le 11 octobre, lors des Trophées de l'Agriculture des Hautes-Alpes organisés à la Chambre d'agriculture, Jean-Michel Mazet, premier vice-président, et Céline Argenti-Dubourget, directrice générale, ont remis le prix "Agriculture au service des territoires et de la société" au GAEC Charolais Dallas, situé à Chauffayer.

Cette distinction valorise l'engagement d'une exploitation agricole qui contribue activement au dynamisme rural et au lien social.

> TERROIRS EN FÊTE

Les 8 et 9 juin, à Châteauneuf-de-Gadagne (Vaucluse), la MSA a participé à Terroirs en Fête, une manifestation dédiée aux produits de notre agriculture et au savoir-faire vaclusien.

Laure, diététicienne, accompagnée de représentants de la MSA Alpes-Vaucluse, a proposé des animations en lien avec l'alimentation : l'arbre des saisons pour faire (re)découvrir aux visiteurs la saisonnalité de chaque fruit et légume et pour les plus gourmands, un goûter équilibré composé avec des produits locaux était proposé.



L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE : TEMPS FORT DE LA VIE MUTUALISTE

L'Assemblée générale de la MSA Alpes-Vaucluse s'est tenue à La Fruitière Numérique de Lourmarin (Vaucluse) en avril, réunissant près de 150 élus et partenaires.

Après la présentation du rapport d'activité 2023 par Corinne Garreau, Directrice générale, Jean-Michel Mazet, premier Vice-Président, a évoqué l'histoire du régime de protection sociale français et son évolution. Marie-Claude Salignon, Présidente, a rappelé le rôle essentiel de la MSA et son implication dans les mondes rural et agricole. Anne-Laure Torresin, Directrice générale de la MSA, a souligné les spécificités du régime agricole et a félicité l'engagement des collaborateurs qui répondent aux besoins des adhérents.

La seconde partie a mis à l'honneur quatre actions de prévention menées en 2023, présentées par des experts, élus, enseignants et salariés :

- > L'alimentation saine dès l'enfance
- > La prévention des risques professionnels chez les jeunes
- > La campagne de dépistage du cancer du sein avec Sein'Art#2
- > L'accompagnement du mal-être agricole



PERSPECTIVES 2025



CAP SUR LES ÉLECTIONS !

Les élections des délégués MSA se sont tenues entre le 5 et le 16 mai 2025. En France, 2,5 millions de personnes, qu'elles soient salariées, exploitantes, employeuses de main-d'œuvre ou retraitées, ont été invitées à élire 13 760 délégués cantonaux de la MSA pour un mandat de cinq ans.

RENCONTRES PRÉVENTION JEUNES (RPJ) ÉDITION 2025

Chaque année, les MSA Alpes-Vaucluse, Corse et Provence-Azur organisent conjointement les RPJ, des rencontres sous forme de concours sur le thème de la prévention des risques professionnels, à destination des jeunes suivant une formation et/ou préparant un diplôme dans l'enseignement agricole. L'édition 2024 aura lieu le 1^{er} avril à Mallemort (Bouches-du-Rhône).



LA MSA AU SERVICE DES ADHÉRENTS



UNE OFFRE DE SERVICES PENSÉE POUR LES ENTREPRISES

La MSA accompagne les entreprises dans leurs démarches sociales (embauche, cotisations, déclarations, santé au travail) via une offre personnalisée renforcée en 2024. Objectif : faciliter l'accès aux droits pour les salariés, garantir la qualité des données déclaratives et aider les employeurs à gagner en autonomie, avec un guichet unique à leur écoute.

UN ACCOMPAGNEMENT ACTIF ET PERSONNALISÉ TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

La MSA propose un **accompagnement personnalisé** des entreprises dans les **démarches administratives liées à leurs obligations sociales** : embauche, cotisations, déclarations, réalisation du document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP). Tout au long de

l'année, la MSA s'est mobilisée pour accompagner les entreprises de manière ciblée, en adaptant ses outils et ses interventions. Ces **échanges réguliers** contribuent à renforcer la qualité du service rendu et à installer une relation de confiance dans la durée.



13 sessions de formation au nouveau Tesa simplifié* réunissant **73** participants

*Service permettant aux employeurs de gérer plus simplement l'embauche et les déclarations de leurs salariés.



3 webinaires : fiabilisation DSN*, santé et sécurité au travail, réforme de la retraite réunissant **48** participants

*Déclaration Sociale Nominative : déclaration mensuelle automatisée des données sociales des employeurs.



9 réunions pour les grands comptes* : gestion des droits des salariés, indemnités journalières, fiabilisation de la DSN, etc.

*Entreprises de plus de 50 salariés



L'ACCOMPAGNEMENT EN ACTION : LES CHIFFRES 2024

Recouvrement

15 954 appels avec les adhérents

6 226 appels sortant pour rechercher une solution amiable de mise en paiement et 9 728 appels entrants

Cotisations sur salaires

22 550 appels avec les employeurs

6 884 rendez-vous téléphoniques pour les accompagner et 15 666 appels entrants

Cotisations non salariées

14 568 appels avec les chefs d'exploitation

dont 1 903 rendez-vous téléphoniques sortants pour les guider dans leurs démarches



37 401 emails et **12 884** SMS adressés pour relayer des informations ou des actualités



465 interlocutions personnalisées (rendez-vous ciblés) avec les employeurs pour optimiser la qualité de leur DSN

ZOOM SUR...

SIGNATURE D'UNE CONVENTION POUR RENFORCER LA PROTECTION DES ENTREPRISES AGRICOLES ET DE LEURS SALARIÉS

Le 10 janvier, la MSA Alpes-Vaucluse, la Préfecture du Vaucluse et la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles (FDSEA) ont signé une convention tripartite visant à développer des actions innovantes pour répondre aux besoins en main-d'œuvre et protéger les entreprises, exploitants et salariés des pratiques illégales et frauduleuses.

Fruit d'une réflexion engagée depuis mars 2023, cette convention traduit la volonté commune d'informer, d'accompagner et de favoriser le dialogue social afin de sécuriser les relations de travail dans le secteur agricole.



SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL : PRÉVENIR, ACCOMPAGNER, SÉCURISER

Garantir la santé, la sécurité et le bien-être des travailleurs agricoles constitue une priorité pour la MSA Alpes-Vaucluse. Les équipes pluridisciplinaires, médecins du travail, infirmiers de santé au travail et conseillers en prévention, conjuguent leurs expertises pour **prévenir les risques professionnels**, **assurer un suivi médical adapté** et **accompagner les parcours de maintien dans l'emploi**.

> UN SUIVI MÉDICAL ADAPTÉ ET COORDONNÉ

Face à la pénurie nationale de médecins du travail, la MSA Alpes-Vaucluse renforce son organisation pour garantir un **suiti médical efficace et conforme aux obligations réglementaires**. Le déploiement de la téléconsultation et la montée en compétences des infirmiers en santé au travail permettent d'assurer la **continuité des visites médicales**.

Avec l'appui des infirmiers, les médecins du travail déterminent la **cohérence de la situation de travail** de chaque salarié. Ils prennent en compte l'**analyse des risques et des contraintes professionnelles du poste** ainsi que le

contexte de l'entreprise. Ils collaborent étroitement avec les conseillers en prévention pour affiner l'**évaluation des expositions professionnelles** et adapter les préconisations médicales.



6 091 salariés convoqués



5 273 visites médicales réalisées

> PRÉVENIR LES RISQUES, ACCOMPAGNER LES PROJETS

Les conseillers en prévention de la MSA Alpes-Vaucluse accompagnent employeurs, exploitants et salariés pour **faire de la santé au travail une priorité durable**. Leur action repose sur quatre leviers :

- > **Conseils personnalisés** : appui lors de projets d'aménagement, d'achat de matériel ou de maintien dans l'emploi.
- > **Formations** : sécurité, risques psychosociaux, SST, risques chimiques, affilage, contention animale, etc.
- > **Soutiens techniques et financiers** : accompagnement d'initiatives visant à améliorer les conditions de travail.
- > **Études et diagnostics** : analyses d'accidents, ergonomie, évaluation des expositions professionnelles.



79 formations réalisées auprès de **745** stagiaires (salariés et non-salariés)



Aides financières simplifiées accordées à **91** entreprises et exploitations pour un montant de **208 807 €**



10 contrats de prévention conclus pour un montant de **217 512 €**

ZOOM SUR...

RENFORCER LA PRÉVENTION AUPRÈS DES PROFESSIONNELS DU PAYSAGE

Les conseillers Prévention des risques professionnels des MSA Alpes-Vaucluse et Provence-Azur ont participé au salon Paysapro pour présenter les accompagnements proposés par la MSA en matière de santé et sécurité au travail. Deux conférences ont été animées sur les thèmes "L'accompagnement de projets et aides financières" et "Quels outils pour réussir dans les jardins et espaces verts ?". Une occasion de renforcer les liens avec les acteurs du paysage et de promouvoir la prévention auprès des professionnels du secteur.

PERSPECTIVE 2025

VERS LA CERTIFICATION SANTÉ SÉCURITÉ AU TRAVAIL

La MSA Alpes-Vaucluse s'engage dans un processus de certification pour son service de Santé et Sécurité au Travail. Cette démarche s'inscrit dans le cadre d'une nouvelle réglementation nationale visant à renforcer la qualité et l'efficacité de la prévention en santé au travail. L'objectif est d'améliorer les services rendus aux employeurs et salariés agricoles, de garantir une continuité de service, et de progresser dans une logique d'amélioration continue. Un premier audit est prévu en juillet 2025, en vue d'une certification à atteindre d'ici la fin de l'année.

> PRÉVENTION DE LA DÉSINSERTION PROFESSIONNELLE

Prévenir la désinsertion professionnelle consiste à détecter au plus tôt les **situations à risque d'incapacité à la suite d'un accident ou d'une maladie**. Lorsqu'un risque est identifié, des solutions de remobilisation peuvent être mises en place : temps partiel thérapeutique, aménagement du poste, formation ou accompagnement à la reconversion.

Cette démarche repose sur la **collaboration étroite entre le contrôle médical, le service santé et sécurité au travail et l'action sanitaire et sociale**.



191 situations signalées en 2024

L'ACCOMPAGNEMENT DES EXPLOITANTS ET ENTREPRISES DANS LES MOMENTS CRUCIAUX

La MSA Alpes-Vaucluse s'engage à soutenir ses adhérents tout au long de leur parcours professionnel, en intervenant de l'installation à la transmission, en accompagnant les filières spécifiques, et en apportant des solutions concrètes face aux difficultés financières.

INSTALLATION - TRANSMISSION : UN ACCOMPAGNEMENT À CHAQUE ÉTAPE

> ACCOMPAGNEMENT DANS L'INSTALLATION

La MSA intervient à plusieurs niveaux pour **sécuriser les parcours des nouveaux installés** : participation aux stages 21 heures (obligatoires pour les bénéficiaires de la Dotation Jeune Agriculteur) pour **présenter les droits sociaux et la prévention**, rendez-vous personnalisés pour **identifier les besoins et organiser la protection sociale**, interventions sur la sécurité dans les formations agricoles, et rendez-vous orientés **"santé de l'entreprise et de l'exploitant"**.



166 rendez-vous
nouveaux installés réalisés

> ACCOMPAGNEMENT DANS LA TRANSMISSION

Avec un nombre croissant d'exploitants proches de l'âge de la retraite, la question de la transmission est devenue centrale. La MSA accompagne ces transitions avec des dispositifs dédiés : participation à plusieurs **forums installation-transmission** en lien avec les chambres d'agriculture pour informer cédants et repreneurs, **animation d'ateliers collectifs** sur la retraite permettant de clarifier les droits, anticiper les démarches et mieux articuler transmission et départ à la retraite, ainsi que des **entretiens individuels retraite** pour construire des simulations personnalisées de pension tenant compte des projets de vie de chacun.

LA MSA AU-DEVANT DES FILIÈRES AGRICOLES

Chaque filière agricole connaît des réalités bien spécifiques : aléas climatiques, crises sanitaires, tensions économiques. Pour mieux répondre aux besoins des adhérents, la MSA Alpes-Vaucluse a poursuivi en 2024 le développement d'une **approche différenciée par filière**, en lien avec les partenaires agricoles du territoire.



Une enveloppe dédiée
de **193 000 €** a été négociée
pour accompagner les
viticulteurs en difficulté

ZOOM SUR...

FIÈVRE CATARRHALE OVINE (FCO) : UNE MOBILISATION COLLECTIVE



Face à la crise de la FCO, la MSA Alpes-Vaucluse s'est mobilisée pour accompagner les éleveurs touchés. Grâce au guichet unique, aux équipes pluridisciplinaires et au réseau de sentinelles, une réponse rapide et ciblée a été mise en œuvre. L'accompagnement a pris la forme d'appels proactifs vers les éleveurs en difficulté, d'un emailing d'information et d'une page dédiée sur le site internet, de la mobilisation des délégués et administrateurs de terrain formés pour détecter les situations sensibles et d'une coordination étroite avec les partenaires agricoles et institutionnels via un canal de signalement spécifique.

DES AIDES POUR FAIRE FACE AUX DIFFICULTÉS DE TRÉSORERIE

Face aux aléas économiques, climatiques ou sanitaires, la MSA Alpes-Vaucluse reste aux côtés de ses adhérents en leur proposant un **accompagnement individualisé** et adapté à leur situation.

Pour les **exploitants agricoles**, différentes solutions peuvent être mobilisées : **modulation des paiements**, mise en place d'**échéanciers**, **prises en charge de cotisations** ou encore **remises de majorations**. L'objectif est d'apporter une réponse rapide et souple aux difficultés rencontrées.

Les **employeurs agricoles** peuvent également bénéficier d'aménagements : **échéanciers**, **exonérations** ou **remises spécifiques** selon les cas.



351 adhérents ont bénéficié de
prises en charge de cotisations
en 2024 pour un montant de
760 200 €



432 échéanciers accordés
pour **4 714 010 €**

LE NUMÉRIQUE AU SERVICE DES ADHÉRENTS

La MSA renforce chaque année son offre de services en ligne pour répondre aux attentes de ses adhérents : simplicité, rapidité et accessibilité. Qu'il s'agisse de consulter ses droits, de transmettre un document ou d'échanger avec un conseiller, les outils numériques permettent à chacun de gérer ses démarches en toute autonomie, à tout moment et en toute sécurité.

UN ACCÈS SIMPLIFIÉ À LA MSA, PARTOUT ET À TOUT MOMENT

L'offre numérique de la MSA Alpes-Vaucluse s'articule autour de deux canaux majeurs : le **site internet** et l'**application mobile ma MSA & moi**. Ces outils facilitent l'accès aux droits et aux démarches pour l'ensemble des adhérents, quel que soit leur profil (particulier, exploitant, employeur, partenaire ou élu).

> LE SITE INTERNET WWW.ALPE-SVAUCLUSE.MSA.FR : UN POINT D'ENTRÉE POUR TOUS

Le site constitue une vitrine complète de l'**offre de services** de la MSA. Il permet à chacun de s'informer sur ses droits, d'accéder à l'ensemble des prestations proposées et de suivre l'**actualité locale**. L'accès à l'espace privé offre une gestion autonome et sécurisée des **démarches en ligne**, la consultation des informations personnelles ainsi qu'un **échange direct** avec les services via le téléservice "Mes messages et mes réponses".



12 811 737
pages vues



1 191 525
connexions
à l'espace privé



42 377
mails reçus

> L'APPLICATION MA MSA & MOI : LA MSA DANS LA POCHE

Disponible 24h/24 et 7j/7, l'application permet de **consulter ses paiements** et ses droits sociaux, **transmettre des documents**, **envoyer un message sécurisé** ou encore prendre rendez-vous avec un conseiller.



324 282
connexions à l'appli
ma MSA & moi

DES SERVICES EN LIGNE PLUS PERFORMANTS ET PLUS SÛRS

En 2024, la MSA a continué d'**améliorer ses outils numériques** pour mieux accompagner ses adhérents et partenaires :

- > **Navigation facilitée dans l'espace privé**, notamment pour les exploitants leur permettant d'améliorer leur navigation entre leurs espaces privés.
- > **Messagerie modernisée**, avec la possibilité pour la MSA d'envoyer des messages sortants dans la messagerie sécurisée (relances, documents, etc.), facilitant les échanges avec les adhérents
- > **Connexion sécurisée renforcée** grâce à la mise en place progressive d'une double authentification, par code.
- > **Accessibilité améliorée**, avec la refonte de la déclaration de situation (DSIT) pour qu'elle soit utilisable par tous, y compris les personnes en situation de handicap.
- > **Nouveau service en ligne** permettant aux entreprises de consulter leurs documents Santé Sécurité au Travail (fiches entreprise, comptes rendus d'actions) et d'envoyer leur DUERP (Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels)
- > **Application mobile élargie**, désormais accessible aux entreprises pour transmettre des documents ou utiliser le service "TESA simplifié".



ZOOM SUR...

LA CARTE VITALE PASSE AU NUMÉRIQUE

Qu'est-ce qui est
vital pour la santé et
qui existe maintenant
aussi en appli ?
Téléchargez l'application Carte Vitale.



L'application Carte Vitale a été déployée dans les Alpes-de-Haute-Provence, les Hautes-Alpes et le Vaucluse en juillet. Alternative numérique à la carte physique (qui reste valable), elle permet d'accéder aux mêmes services en toute sécurité, avec les avantages du sans contact : gratuite, pratique, toujours à jour et toujours sur soi.

SANTÉ ET TERRITOIRES : AGIR AUPRÈS DES ASSURÉS ET DES PROFESSIONNELS

La MSA Alpes-Vaucluse agit à la fois auprès des assurés, en développant des actions de prévention, et aux côtés des professionnels de santé, en soutenant l'organisation des soins dans les territoires ruraux.

PRÉVENIR POUR MIEUX SOIGNER

Informier, sensibiliser, accompagner : la prévention constitue un levier majeur pour améliorer la santé des populations. En 2024, la MSA Alpes-Vaucluse a renforcé ses actions de terrain à travers des campagnes ciblées. Ces interventions visent à rendre les assurés acteurs de leur propre santé et à favoriser une prise en charge précoce.

> SANTÉ BUCCO-DENTAIRE : DES ACTIONS CIBLÉES POUR CHAQUE PUBLIC

Grâce au **programme M'T dents**, la MSA invite tous les trois ans les jeunes de 3 à 24 ans à un **rendez-vous de prévention chez le dentiste**, avec une prise en charge intégrale.

 **9 172 courriers**
d'invitation envoyés

Pour aller plus loin, des campagnes de prévention ont visé :

- > Les **jeunes non-consommateurs de soins**, qui n'ont pas consulté malgré l'invitation : **2 859 courriers** envoyés
- > Les **femmes en période pré et post-natale** : **874 courriers**
- > Les **seniors** de 60 ans : **1 102 courriers**

Ces publics ont été incités à bénéficier d'un **bilan bucco-dentaire pris en charge à 100 %**.

> DÉPISTAGES ORGANISÉS : UNE MOBILISATION MASSIVE

En relayant les campagnes nationales, la MSA favorise la participation à trois dépistages essentiels :

 **40 083 courriers**
pour le dépistage du cancer du colon

 **14 098 courriers**
pour le dépistage du cancer du sein

 **19 826 courriers**
pour le dépistage du cancer du col de l'utérus

Ces actions visent à **améliorer la détection précoce**, synonyme de meilleures chances de guérison.

> INSTANTS SANTÉ ADULTES : ALLER VERS LES PUBLICS ÉLOIGNÉS

Ce dispositif s'adresse aux assurés agricoles de 25 à 74 ans sous-consommateurs de soins. Il leur permet de faire le point avec un professionnel de santé lors d'une **consultation préventive**.

7 897 invitations envoyées
492 participants

> ACCOMPAGNER LES MALADES CHRONIQUES PAR L'ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE

La MSA propose des ateliers d'Éducation Thérapeutique du Patient (ETP) pour **aider les personnes atteintes d'une affection de longue durée** (hypertension, insuffisance cardiaque, maladie coronaire) à **mieux gérer leur santé au quotidien**.

75 patients
accompagnés

En 2024, **9 cycles** ont été organisés :

- > 6 à la M Maison de santé pluriprofessionnelle (MSP) de Gap (Hautes-Alpes)
- > 3 à la MSP de Châteauneuf-de-Gadagne (Vaucluse)

> PRÉSERVER L'AUTONOMIE : LES ATELIERS "BIEN VIEILLIR"

En lien avec l'Asept Paca, la MSA a organisé des **ateliers santé à destination des seniors**, autour de l'équilibre, de la mémoire et de la vitalité :

8 ateliers - 91 participants
dans les Alpes-de-Haute-Provence

13 ateliers - 176 participants
dans les Hautes-Alpes

19 ateliers - 214 participants
dans le Vaucluse

481 seniors ont ainsi été sensibilisés au vieillissement en santé.

> VACCINATION : PRÉVENIR LES RISQUES INFECTIEUX

La MSA soutient activement la campagne de vaccination contre la grippe et la Covid, en ciblant particulièrement les **personnes fragiles et les professionnels agricoles** :

 **65 340 invitations** courrier
dont **6 169** aux professionnels
des filières porcines et aviaires

 **39 403 SMS** envoyés
dont **2 942** aux professionnels
des filières porcines et aviaires

> SOUTENIR LES INITIATIVES LOCALES DE PRÉVENTION SANTÉ

En 2024, la MSA a accompagné deux formes d'actions complémentaires.

D'une part, cinq projets ont été soutenus dans le cadre du **dispositif "Coup de pouce prévention"**, avec une attention particulière portée aux publics fragiles et aux territoires ruraux.

5 projets soutenus
95 326 euros accordés

D'autre part, la caisse a apporté un appui direct à deux événements de proximité : le **forum "Lien ville/hôpital"** organisé à Savines-le-Lac (Hautes-Alpes), financé à hauteur de **2 850 euros**, et une **journée de sensibilisation à l'alimentation** à Avignon (Vaucluse), soutenue à hauteur de **1 854 euros**.

> NUTRITION : ACCOMPAGNER LES JEUNES PARENTS

Les P'tits Ateliers Nutritifs, animés en ligne par une diététicienne, aident les parents d'enfants de 0 à 3 ans à **mieux comprendre l'alimentation du jeune enfant** et son lien avec le développement, en apportant des conseils concrets.

 **4 341 mails**
d'invitation envoyés

ZOOM SUR...

ÉVÈNEMENTS DE SENSIBILISATION

La MSA a participé à trois actions locales d'éducation à la santé dans le Vaucluse : le 25 mai au "Village Santé Sport" à Sorgues, le 13 juin au "Check-up santé des senior" à Apt, et le 2 octobre au "Forum seniors" à Pernes-les-Fontaines.

Enfin, une action de sensibilisation interne a été menée auprès des collaborateurs autour du programme "Interception", qui vise à repérer et accompagner les personnes présentant un risque accru de cancer du sein ou du poumon. Quatorze agents ont été informés, dont quatre ont intégré ce parcours de prévention renforcée.



RENFORCER L'ORGANISATION DES SOINS EN MILIEU RURAL

Face aux défis croissants de démographie médicale et de couverture territoriale, la MSA s'engage aux côtés des professionnels de santé. Elle soutient les dispositifs favorisant la coordination entre acteurs, encourage les dynamiques locales et contribue à rendre les territoires ruraux plus attractifs pour les praticiens. Cette mobilisation collective vise à garantir un accès équitable et pérenne aux soins pour les habitants.

> EDUC'TOUR : SENSIBILISATION DES ÉTUDIANTS À L'EXERCICE EN ZONE RURALE

En lien avec la MSA Provence-Azur et plusieurs partenaires (ARS, Région, Faculté de médecine de Nice), la MSA a soutenu le programme Educ'Tour. Des étudiants en santé ont découvert, sur le terrain, l'**exercice coordonné en milieu rural**, entre Alpes-de-Haute-Provence et Alpes-Maritimes.

> ACCOMPAGNEMENT D'UN PROJET DE CPTS EN DRÔME PROVENÇALE

En partenariat avec la MSA Ardèche Drôme Loire, la caisse a accompagné un projet de Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) visant à **structurer l'offre de soins en zone rurale**.

> FORUM VILLE-ÉTABLISSEMENTS DE SOINS À SAVINES-LE-LAC (HAUTES-ALPES)

Ce forum co-organisé avec l'Agence Régionale de Santé des Hautes-Alpes a rassemblé **214 participants** pour échanger sur les **coopérations entre soins de ville et hôpital**. Témoignages, retours d'expérience et pratiques mixtes ont mis en lumière l'attractivité du territoire.



ZOOM SUR...

VAUCLUSE SANTÉ ATTRACTIVITÉ : UN PROJET POUR ATTIRER DES GÉNÉRALISTES

La MSA Alpes-Vaucluse a participé au lancement du projet "Vaucluse Santé Attractivité", visant à encourager l'installation de médecins généralistes dans le département. Le Dr Catherine Surroca, Médecin Coordinateur Régional, représentait la MSA lors de la conférence de presse. *"Parce que la santé est une priorité, la MSA a choisi de prendre part à ce dispositif afin de faciliter l'accès aux soins en zones rurales."*



LA PRÉVENTION DU MAL-ÊTRE AGRICOLE

Le Programme PMEA (Prévention du Mal-Être Agricole) est une initiative transversale et partenariale visant à accompagner les actifs agricoles. En tant que guichet unique, la MSA propose une **gamme de services adaptés à chaque profil pour lutter contre le mal-être agricole**. Ce programme adopte une approche globale, intégrant :

> **Accompagnement des ressortissants en situation complexe** : intervention de partenaires institutionnels spécialisés en complément des dispositifs sanitaire et sociaux.

- > **Orientation vers des dispositifs adaptés** : mise en lien avec des structures dédiées au mal-être pour un parcours de soin et de soutien personnalisé.
- > **Mobilisation des ressources** : information, formation des sentinelles, mobilisation des moyens des caisses, et mise en place d'actions spécifiques pour renforcer l'accompagnement.
- > **Développement du réseau de partenaires** : collaboration avec les acteurs agricoles, professionnels de santé, établissements d'enseignement et autres partenaires locaux.

NOUVELLES DONNÉES SUR LE SURRISQUE DE SUICIDE DANS LA POPULATION AGRICOLE

Les données récentes soulignent un surrisque alarmant de suicide dans la population agricole :

Surrisque de suicide :
près de 40 % pour les salariés agricoles
et près de 100 % pour les exploitants

Surrisque chez les jeunes adultes :
+ de 60 % pour les 15 à 64 ans

Risque secondaire de tentative de suicide :
17 % pour tous les assurés agricoles
et 42 % pour les exploitants agricoles

Surrisque pour les personnes âgées :
+ de 73 % pour les 65 ans et + du régime agricole

ZOOM SUR...

DÉPLOIEMENT DE LA PLATEFORME DE SIGNALEMENTS BeSignal



La MSA Alpes-Vaucluse a déployé BeSignal, un outil unique pour signaler les situations de mal-être de manière fluide et rapide. Cette plateforme facilite la gestion et le suivi des prises en charge, en améliorant la coordination entre les différents acteurs impliqués. Elle marque une avancée importante dans la protection de la santé des populations agricoles, avec une réflexion en cours pour un déploiement national.

INITIATIVE DANS LES HAUTES-ALPES : ALLER-VERS LES ACTIFS AGRICOLES

Un questionnaire santé/social a été distribué dans les cantons de Gap, Chorges et Tallard pour évaluer le mal-être des actifs agricoles. Cette démarche sera renouvelée en 2025 et étendue à d'autres départements.

JOURNÉE DE SENSIBILISATION AU MAL-ÊTRE AGRICOLE

Une journée de sensibilisation a réuni des salariés du Crédit Agricole Alpes-Provence pour mieux comprendre et détecter les signaux de détresse, qu'ils soient d'origine professionnelle ou personnelle.



ACTION DE PRÉVENTION : "DROIT DANS MES BOTTES"

Cette tournée théâtrale a réuni environ 220 participants (lycéens, professeurs, salariés agricoles et partenaires institutionnels) pour sensibiliser à la crise suicidaire et au mal-être agricole. Elle s'est déroulée dans le Vaucluse à Orange, Carpentras et Avignon.



L'ANNÉE 2024 EN CHIFFRES

Pour lutter contre les risques psychosociaux et l'épuisement professionnel en milieu agricole, la MSA a mis en place plusieurs dispositifs d'aide au répit, dont le service de remplacement, les séjours vacances, les groupes de paroles et le soutien psychologique.

156
signalements de situations de mal-être
(grande détresse et risque suicidaire)

140
personnes accompagnées par
la MSA avec mise en place de soutien
psychologique par le réseau

189
séances de soutien psychologique
financées dans le cadre
de l'aide au répit

32
situations étudiées dans le cadre des
cellules pluridisciplinaires de prévention,
composées de plusieurs services
de la MSA

11
séjours de répit pris en charge
par le service d'action sociale
(10 individuels et 1 collectif)

6
familles (soient 20 personnes)
bénéficiaires d'un soutien financier
pour partir en vacances

48
exploitants ont bénéficié
d'une aide au remplacement
dans le cadre de l'aide au répit

197
sentinelles présentes
sur les 3 départements
dont 67 nouvellement formées

124
bénéficiaires de l'aide
au remplacement sur l'exploitation,
pour un montant de 190 000 €

ZOOM SUR...

197 SENTINELLES : UN MAILLAGE ABOUTI !

En 2024, la MSA Alpes-Vaucluse a atteint son objectif avec 197 sentinelles formées, dont 67 nouvelles sur l'année, finalisant ainsi un maillage territorial quasi complet.

L'année a aussi marqué le déploiement de l'animation du réseau des sentinelles, visant à rendre ce collectif plus opérationnel, solidaire et outillé.

Élus MSA et sentinelles externes ont bénéficié de temps de débriefing et de soutien psychologique, essentiels pour mieux repérer le mal-être tout en limitant la charge émotionnelle liée à leurs interventions.



AGRI'ÉCOUTE, UN SERVICE D'ÉCOUTE NATIONAL EN CAS DE DÉTRESSE

Face aux difficultés du monde agricole, la MSA maintient son engagement en faveur de la santé mentale des exploitants grâce au **dispositif Agri'écoute**. Ce service d'écoute, **anonyme, gratuit et accessible 24h/24 et 7j/7**, permet à tout actif agricole ainsi qu'à ses proches de trouver un **soutien psychologique** immédiat.

Les appels sont pris en charge par des psychologues professionnels, spécifiquement formés aux réalités du

métier et aux enjeux du monde rural. En 2024, le dispositif a une nouvelle fois démontré son utilité en offrant une réponse humaine, réactive et adaptée aux situations de détresse rencontrées sur le terrain.



PERSPECTIVES 2025

RENFORCER LE NOMBRE D'ACTEURS DE LA DÉTECTION

- > Formations des Sentinelles : poursuivre les formations et développer de nouveaux modules (exemple : premier secours en santé mentale).
- > Sensibilisation en interne et externe : organiser des sessions de sensibilisation pour les nouveaux délégués cantonaux, salariés MSA, contrôleurs d'exploitations et partenaires extérieurs.

ALLER-VERS LES AGRICULTEURS, COMMUNIQUER, ANIMER

- > Ciblage des territoires ruraux : poursuivre les actions de sensibilisation dans les zones rurales où les agriculteurs sont moins enclins à solliciter de l'aide.
- > Essaimage du questionnaire santé/social : déployer cette initiative à une échelle plus large en 2025.
- > Animation du réseau de sentinelles : créer un annuaire des sentinelles pour améliorer la communication et mettre en place une newsletter pour faciliter les échanges.

AGRI'ÉCOUTE SE REFAIT UNE BEAUTÉ

En 2025, Agri'écoute évolue pour renforcer son rôle de prévention du mal-être en milieu agricole. Une nouvelle identité graphique accompagnera cette transformation, avec une refonte complète des outils de communication.



AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT SANITAIRE ET SOCIAL DES TERRITOIRES

La MSA Alpes-Vaucluse s'engage tout au long de l'année pour accompagner les populations rurales dans leurs parcours de vie, en particulier les personnes en situation de fragilité. Elle agit avec ses partenaires pour répondre aux besoins sanitaires et sociaux des habitants, renforcer les solidarités de proximité et encourager les dynamiques d'inclusion. Ses actions s'inscrivent dans le plan d'action sanitaire et sociale 2021-2025 "Agir ensemble au cœur des territoires", décliné autour de quatre axes :

La MSA pour tous sur les territoires

La MSA avec les actifs fragilisés



6 995 225 € de dépenses en prestations individuelles, prestations de services et subventions aux structures

4 072 831 € investis dans le développement social de nos territoires (crèches, centres de loisirs, pactes locaux de solidarité)

La MSA avec les familles et les jeunes

La MSA avec les seniors

MIEUX ACCOMPAGNER LES PARCOURS DE VIE FRAGILISÉS

> ATELIER INCLUSION : PRÉVENIR LA DÉSINSERTION PROFESSIONNELLE



Un atelier d'accompagnement spécifique a été animé par une travailleuse sociale auprès d'assurés en arrêt de travail de plus de 90 jours. L'objectif : créer un **espace d'écoute**, **rompre l'isolement lié à l'arrêt longue durée**, **informer** sur les dispositifs existants et **faciliter une reprise d'activité progressive**.

> PARTIR POUR REBONDIR : UN SÉJOUR DE RECONSTRUCTION SOCIALE

En septembre, un séjour expérimental a été organisé à Vogüe (Ardèche) dans le cadre du programme Partir Pour Rebondir. 10 bénéficiaires en situation de vulnérabilité (isolement social, familial ou géographique) ont vécu une expérience mêlant bien-être, visites et sophrologie. Un moment qui leur a permis de **rompre l'isolement** et de **favoriser bien-être et confiance en soi**.



La MSA Alpes-Vaucluse soutient aussi des opérations dans les quartiers prioritaires du Grand Avignon, avec des **épiceries éphémères** de GEM VRAC (produits en vrac) et des **marchés solidaires** de Semaines (fruits et légumes bio, locaux et de saison). Les adhérents bénéficient de **tarifs adaptés** à leur quotient familial pour découvrir ces produits de qualité.



SOUTENIR LES AIDANTS FAMILIAUX AU QUOTIDIEN

> LA JOURNÉE NATIONALE DES AIDANTS À APT

Le 1^{er} octobre, à l'occasion de la Semaine Bleue, la MSA Alpes-Vaucluse a organisé une **représentation de théâtre-forum** "Les Z'aidants" à Apt. 75 personnes ont assisté à cette représentation sur deux sœurs aidantes, suivie de débats où le public a proposé des alternatives. La journée a aussi permis de présenter un **diagnostic territorial** et d'**échanger sur les besoins et ressources locales pour les aidants**.



> DES PARENTHÈSES BIEN-ÊTRE POUR LES AIDANTS

En 2024, la MSA Alpes-Vaucluse a offert à une trentaine d'aidants familiaux un temps de répit, loin des contraintes du quotidien. Deux temps forts ont été proposés : un **séjour de quatre jours** à Montbrun-les-Bains (Drôme) en octobre, avec soins thermaux, détente et échanges, et une **journée de répit** à Malaucène (Vaucluse) en novembre, axée sur le bien-être et la convivialité. Ces actions visent à **prévenir l'épuisement** et à **valoriser le rôle essentiel des aidants**.



ZOOM SUR...

UN PARTENARIAT LOCAL INNOVANT

Le 3 février, la MSA Alpes-Vaucluse et la communauté de communes COTELUB ont scellé un partenariat pour améliorer la qualité de vie des habitants. Ce partenariat favorise l'accès aux soins, l'insertion professionnelle et le bien-être sur le territoire, au bénéfice des adhérents et usagers.



AIDE ADMINISTRATIVE POUR PRÉVENIR L'ÉPUISEMENT

Une nouvelle action expérimentale a été lancée pour soutenir les non-salariés agricoles en difficulté face à la gestion administrative. Objectif : éviter l'épuisement en proposant un **coup de pouce ponctuel pour rattraper un retard administratif** et retrouver de l'autonomie grâce à un **accompagnement pédagogique**. Cette action, financée dans le cadre d'un appel à projets national de la CCMSA, fait l'objet de conventions avec les Chambres d'agriculture de notre territoire.

FAVORISER L'INCLUSION ET L'AUTONOMIE EN MILIEU RURAL

> LES JARDINS DU BUËCH : UNE CONSERVERIE INCLUSIVE



L'association Les Jardins du Buëch, basée à Laragne (Hautes-Alpes), a été désignée **lauréate du programme national Inclusion & Ruralité**, aux côtés de 34 autres structures. Soutenue par la MSA Alpes-Vaucluse, elle développe un atelier de conserverie artisanale destiné à transformer des produits bio issus de sa production ou de producteurs locaux. Ce projet, implanté dans une entreprise adaptée, permettra de **créer des emplois inclusifs tout en soutenant la transition alimentaire en milieu rural**.

> UN HABITAT INCLUSIF ET HUMAIN AU CŒUR DU VAUCLUSE

À Pernes-les-Fontaines (Vaucluse), la MSA a financé le projet porté par l'association Le Moulin de l'Auro pour la **création d'un foyer de vie et d'un habitat en semi-autonomie**. Ce lieu de vie partagé accueille 7 adultes en situation de handicap mental dans des logements indépendants, au sein d'un cadre collectif, chaleureux et sécurisant. Ce projet favorise l'autonomie, rompt l'isolement et **encourage l'inclusion sociale des personnes en situation de handicap** dans la vie locale.

PERSPECTIVE 2025

UN NOUVEAU KIT PRÉVENTION POUR SÉCURISER LE LOGEMENT

Afin de prévenir les chutes à domicile, la MSA Alpes-Vaucluse proposera dès 2025 un kit prévention habitat, composé de petites aides techniques (barre d'appui, rehausse WC, tapis antidérapant, etc.). Ces équipements seront prescrits par les évaluatrices MSA en fonction des besoins des retraités, et financés selon trois forfaits de 100, 200 ou 300 €. Une expérimentation est en cours avec Soliha 84 et des demandes sont déjà en attente.





LA MSA, UN ORGANISME RESPONSABLE

À LA MSA, C'EST L'HUMAIN QUI PRIME

En 2024, la MSA Alpes-Vaucluse a renforcé son engagement en matière de ressources humaines autour de quatre axes structurants : valorisation des métiers, développement des compétences, inclusion, et amélioration continue des conditions de travail.

ÊTRE "UTILE AU QUOTIDIEN"

Pour valoriser ses métiers et attirer de nouveaux talents, la MSA Alpes-Vaucluse s'appuie sur une stratégie de communication RH dynamique. Un **site carrière** dédié centralise l'ensemble des offres d'emploi proposées par le réseau : recrutement.msa.fr



55 offres d'emploi
publiées sur recrutement.msa.fr
(37 CDI et 18 CDD)

En parallèle, la **page LinkedIn** de la MSA Alpes-Vaucluse relaie régulièrement les opportunités professionnelles et met en lumière les actualités de la caisse, contribuant à renforcer sa visibilité auprès des candidats potentiels.

<https://linkedin.com/company/msa-alpes-vaucluse>



61 collaborateurs
recrutés
(38 CDI et 23 CDD)

ENGAGÉE DANS LA FORMATION ET L'INSERTION

Le **développement des compétences** constitue un levier essentiel pour accompagner les parcours professionnels. La MSA Alpes-Vaucluse investit dans la **formation continue** de ses collaborateurs afin de favoriser leur montée en compétences et leur évolution au sein de l'organisation. Elle réaffirme également son **engagement en faveur de l'inclusion**, notamment à travers des actions concrètes en faveur de l'emploi et du maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap.



71,71 %
des salariés
ont été formés



6,7 %
c'est le taux d'emploi direct
du personnel handicapé

LE BAROMÈTRE SOCIAL INSTITUTIONNEL (BSI) : ÉCOUTER POUR PROGRESSER



Le **Baromètre Social Institutionnel (BSI)** réalisé en juin a recueilli l'**avis des salariés sur leur environnement de travail**. Il révèle une forte fierté d'appartenance, un bon équilibre vie pro/vie perso grâce au télétravail et aux outils collaboratifs, ainsi que des relations de qualité au sein des équipes et avec les managers. Ces résultats guideront en 2025 un **plan d'actions pour améliorer l'organisation, les conditions de travail et la communication interne**.

DE NOUVEAUX PARTENARIATS EN MATIÈRE DE RECRUTEMENT



Le service RH a pris part au "**Forum Stages et Emplois**" de l'Université d'Avignon (Vaucluse), une belle opportunité pour rencontrer les étudiants, présenter les missions de la MSA et détecter des profils dynamiques. Cette démarche vise à favoriser des stages enrichissants, des contrats en alternance et de **futures collaborations professionnelles**.

PERSPECTIVE 2025

LA NOUVELLE CLASSIFICATION DES EMPLOIS

Une nouvelle classification des emplois, issue de l'avenant signé le 12 décembre 2024 entre la FNEMSA et les syndicats CFTD, FO et CFE-CGC, remplacera l'actuelle grille en 2025. Ce chantier d'ampleur, accompagné d'une enveloppe financière complémentaire de 15,5 millions d'euros au niveau national, sera piloté par la direction des Ressources Humaines, en lien avec les directions de service et les instances représentatives du personnel. La MSA Alpes-Vaucluse débutera sa mise en œuvre opérationnelle en début d'année, avec pour objectif une application au cours du premier semestre, rétroactive au 1^{er} janvier 2025.



LA PERFORMANCE ÉCONOMIQUE

UNE CAISSE PERFORMANTE

Conformément aux engagements contractés dans le Contrat Pluriannuel de Gestion (CPG), la MSA Alpes-Vaucluse s'efforce de **conjuguer qualité de service et performance**.

Afin de garantir la continuité du service rendu aux adhérents et une offre globale de protection sociale dans un contexte marqué par la réduction des effectifs et des dépenses de fonctionnement, la MSA Alpes-Vaucluse s'appuie sur **357 collaborateurs investis**.

Un budget de fonctionnement de **25 millions d'€*** dédiés à la gestion courante de l'activité (personnel, fonctionnement, etc.)

*tous fonds, hors dépenses techniques, d'action sanitaire et sociale et de prévention

Un coût de gestion de **3,08 %** du total des charges de la MSA

534 637 € de budget dédié à l'investissement

DES ACTIONS DE CONTRÔLE EFFICACES

Pour garantir la bonne utilisation des fonds publics, mais également l'efficacité et la pérennité du système de protection sociale, le régime agricole mène des **actions de contrôle**.

> LE CONTRÔLE EXTERNE ET LA LUTTE CONTRE LA FRAUDE

Nos agents agréés et assermentés du service contrôle veillent à la **bonne application et au respect des textes réglementaires**.

Un dispositif de lutte contre la fraude est déployé sur l'ensemble des activités de la MSA Alpes-Vaucluse. Dans ce cadre, la MSA peut être amenée à **prononcer des sanctions administratives financières et à transmettre aux parquets des plaintes et des procès-verbaux**.

S'ajoutent aux missions menées par la MSA Alpes-Vaucluse, celles conduites dans le cadre du Comité opérationnel départemental anti-fraude (CODAF) en coordination avec les services de l'État et les organismes sociaux.

> LE CONTRÔLE INTERNE

Dispositif essentiel pour la certification de nos comptes, **le contrôle interne contribue à la sécurisation de notre activité** pour assurer un service fiable et de qualité à nos adhérents. Il s'agit de servir le bon droit au bon moment et à la bonne personne.

2 621 091 € de redressements suite à contrôle dont **2 205 576 €** au titre du travail dissimulé

541 contrôles externes

104 dossiers qualifiés de frauduleux

331 617 € de préjudice subi

320 831 € de préjudice évité

7 910 dossiers contrôlés

287 anomalies détectées grâce aux contrôles et aux supervisions

soit un taux d'anomalie de 3,62 %

Impact financier de **64 806 €**

UNE GESTION ACTIVE DU RISQUE

Au-delà de la maîtrise médicalisée des dépenses de santé, la MSA poursuit son engagement en matière de **gestion du risque** (GDR) en privilégiant une approche fondée sur l'**accompagnement des professionnels de santé**. Cette stratégie, centrée sur la **qualité des soins**, est généralement bien accueillie par les acteurs de terrain.

La gestion du risque recouvre une **diversité d'actions** visant à concilier amélioration des pratiques, efficacité du système de soins et respect des contraintes budgétaires. Elle s'articule autour de plusieurs axes : **prévention, bon usage des soins, accompagnement des pratiques professionnelles**, mais

aussi **lutte contre les abus et les fraudes**. L'objectif est d'encourager l'évolution des comportements des acteurs du système de santé, en favorisant une dynamique de **responsabilisation partagée**, au bénéfice des assurés comme des professionnels.

97 % du plan GDR réalisé

36 176 € récupérés

> CONTRÔLE MÉDICAL ET DENTAIRE

Le Contrôle Médical et Dentaire joue un rôle essentiel dans la **régulation des dépenses de santé** en s'assurant qu'elles sont conformes aux exigences réglementaires et aux recommandations de la Haute Autorité de Santé.

Il a pour mission d'**évaluer l'état de santé des assurés** et de rendre un **avis médical motivé** permettant d'orienter l'attribution des prestations de l'Assurance Maladie.

1 200 convocations

20 595 avis rendus

8 103 avis sur des **affections longue durée (ALD)** et **demandes d'accord préalable (DAP)**

6 142 avis **maladie et accidents de travail / maladie professionnelle (AT/MP)** (dont indemnités journalières)

345 avis **inaptitude et invalidité**

6 005 questions diverses

RECOURS CONTRE TIERS : UNE VIGILANCE CONTINUE

Lorsqu'un adhérent du régime agricole est victime d'un accident de la vie privée ou du travail causé par un tiers, la MSA prend en charge l'ensemble des frais liés à cet accident. Elle exerce ensuite un **recours contre le responsable de l'accident pour récupérer les dépenses engagées évitant à la MSA de supporter des coûts qui ne lui incombent pas**.

La MSA Alpes-Vaucluse exerce le recours contre tiers au titre de la région sud-est, soit une population totale de plus de **788 000 adhérents**.

Plus de **12 millions d'€** recouvrés par la MSA Alpes-Vaucluse

ACCOMPAGNER LES CHANGEMENTS SOCIAUX ET SOCIÉTAUX

En 2024, la MSA Alpes-Vaucluse a poursuivi et renforcé son engagement en matière de responsabilité sociale et sociétale des entreprises (RSSE). Fidèle à ses valeurs de solidarité, de proximité et de service aux adhérents, elle veille à conjuguer performance, utilité sociale et respect de l'humain et de l'environnement.

LA RSSE, UNE DYNAMIQUE PORTÉE COLLECTIVEMENT



Depuis fin 2022, une vingtaine de salariés volontaires, issus de tous les services et sites de la MSA Alpes-Vaucluse, se mobilisent au sein du groupe RSSE pour **définir et mettre en œuvre une démarche de responsabilité sociétale et environnementale**. Le 14 mars à Manosque, onze membres se sont réunis pour élaborer le plan d'action 2024, en s'appuyant sur les retours des collaborateurs, leurs propres propositions et l'expérience de l'année passée. Trois principes fondamentaux ont guidé la sélection des actions : **renforcer le lien social et la convivialité, promouvoir les spécificités mutualistes, agricoles et rurales de la MSA**, et **encourager l'adoption de pratiques éco-responsables**.

> VENTE DE PRODUITS LOCAUX

Pour **favoriser l'accès à une alimentation de qualité et soutenir les producteurs du territoire**, une vente de produits locaux a été lancée pour les salariés d'Avignon. Après une enquête interne pour identifier les besoins, un partenariat a été établi avec l'association "En direct de nos fermes". Les premières livraisons ont débuté en avril. L'association regroupe 22 agriculteurs vauclusiens et garantit la fraîcheur des produits, cueillis à la demande. Cette démarche vise aussi à **promouvoir une consommation plus responsable**.



> PORTES OUVERTES AUX ENFANTS

Le 22 octobre, le site d'Avignon a accueilli **50 enfants et 34 salariés parents** pour une matinée conviviale. Visites des services, animations ludiques et pédagogiques, ateliers créatifs, vélo smoothie, jeux et collation saine étaient au programme. L'événement a permis de faire découvrir l'univers de la MSA aux plus jeunes et de **valoriser le lien entre vie professionnelle et familiale** dans un esprit festif.



> GRATIFERIA

Reconduite en juin, la Gratiferia a invité chacun à **céder des objets sans rien attendre en retour**. Cette année, une bourse aux vêtements est venue compléter l'offre, permettant de déposer et de donner des pièces en bon état, propres et fonctionnelles, tout comme les livres, la vaisselle ou les petits accessoires, pour leur offrir une seconde vie. Véritable moment de convivialité, la Gratiferia a renforcé les liens entre collègues tout en **soutenant une consommation responsable**.



> VIS MA VIE

Trois duos de collaborateurs ont pris part à l'**expérimentation "Vis ma vie"**, offrant une **immersion d'une journée dans un service différent de leur activité habituelle**. Chacun a pu observer les méthodes de travail, participer à des missions concrètes et échanger avec ses hôtes sur les enjeux et les pratiques spécifiques à chaque métier. Au-delà de la découverte, cette démarche a renforcé la **coopération entre services**, éclairé les **processus du guichet unique** et enrichi la **compréhension mutuelle** des rôles de chacun. L'expérience a été très bien accueillie par les participants.

> SEMAINE DE LA MOBILITÉ DURABLE

Du 16 au 22 septembre, des stands d'information et ateliers pratiques (réparation de crevaisons, conseils transports) ont été proposés à Avignon et Gap.

Tout au long de la semaine, des articles thématiques ont été publiés sur l'intranet pour **sensibiliser aux alternatives à la voiture individuelle** : covoiturage, transports en commun, vélo, forfait mobilités durables, etc.

Un webinaire national est venu compléter ce dispositif.



PERSPECTIVE 2025

UN NOUVEAU PLAN D' ACTIONS

Dans le cadre de la définition de la feuille de route 2025, le groupe RSSE a proposé de porter plusieurs actions : mise en place de petits-déjeuners interservices pour favoriser les échanges dans un format ludique, la Gratiferia sera reconduite avec une première édition estivale, le "Vis ma vie" permettra trois nouvelles immersions et un espace extérieur éphémère pour encourager détente et convivialité devrait être testé.



2TONNES : UN ATELIER POUR PASSER À L' ACTION



Le 22 février, 12 collaborateurs ont participé à l'atelier immersif "2tonnes", récompensant la victoire au challenge intercaisses de nettoyage des messageries. Pendant trois heures, ils ont exploré les leviers pour réduire leur empreinte carbone. Grâce à leurs choix collectifs, elle est passée de 9 à 5,61 tonnes de CO² par an. Une expérience ludique et engageante, qui a renforcé la dynamique de groupe tout en révélant l'ampleur du défi.



UNE MATINÉE DÉDIÉE À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Le 28 mai, les collaborateurs du site de Gap se sont mobilisés pour une **matinée de prévention routière alliant pédagogie et interactivité**. Après un quiz revisitant les règles du code de la route, les participants ont plongé dans un escape game imaginé autour d'un accident de la circulation, afin de comprendre les enchaînements de facteurs à l'œuvre. Ils ont ensuite expérimenté, grâce à des lunettes spéciales, les altérations sensorielles et motrices provoquées par l'alcool au volant. La réflexion collective et les mises en situation concrètes ont permis de **renforcer l'appropriation des bonnes pratiques** et de démontrer que chacun, par des gestes simples, peut contribuer à **améliorer la sécurité de tous sur la route**.

DUODAY : IMMERSION ET INCLUSION PROFESSIONNELLE

Le 21 novembre, la MSA Alpes-Vaucluse a renouvelé sa participation à l'**opération nationale DuoDay**, une journée dédiée à l'**inclusion des personnes en situation de handicap en milieu professionnel**. Le principe est simple : former un binôme entre un salarié volontaire et une personne en situation de handicap, pour partager une journée de travail, échanger sur les métiers et lever les représentations. À Gap, un duo s'est formé entre Marie, responsable de secteur en action sanitaire et sociale, et Pascal, ancien agriculteur en reconversion professionnelle, adhérent de la MSA et participant pour la seconde fois au DuoDay. Tous deux ont témoigné d'un **moment fort, riche en échanges et en enseignements mutuels**.



ZOOM SUR...

UN PARTENARIAT LOCAL INNOVANT

La MSA Alpes-Vaucluse a conclu une convention de partenariat avec Cœur Lavande, association qui œuvre pour changer le regard sur le handicap. Objectif : améliorer l'orientation et l'accompagnement des adhérents MSA et usagers France services qui se rendent à l'agence de Digne-les-Bains. Cette collaboration vise à améliorer l'accompagnement des adhérents en situation de handicap, renforçant ainsi l'inclusion et la solidarité.



UNE VAGUE DE ROSE POUR LA PRÉVENTION

Dans le cadre d'**Octobre Rose**, la MSA Alpes-Vaucluse s'est mobilisée pour **sensibiliser à la prévention du cancer du sein**. Des stands d'information animés par le Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers (CRCDC) Sud-Paca ont été proposés sur les sites d'Avignon et de Gap, permettant aux salariés d'**échanger librement sur les enjeux du dépistage**.

Tous les collaborateurs étaient invités à porter une **touche de rose en signe de soutien**. À Avignon, la mobilisation s'est traduite par un repas thématique proposé par le restaurant d'entreprise, suivi d'une photo collective où les salariés ont formé un ruban rose. À Gap également, une photo de groupe a immortalisé la participation des équipes.

Ces actions valorisent la santé, la solidarité et l'**engagement collectif**.



LA MSA OUVRE SES PORTES POUR LES FÊTES

À l'occasion des fêtes de fin d'année, la MSA Alpes-Vaucluse a organisé un **moment de convivialité**. En partenariat avec les centres sociaux, 23 bénéficiaires de l'Espace Pluriel d'Avignon ont été accueillis dans les locaux pour partager un repas avec les équipes du service Action Sanitaire et Social et la Direction. Cette initiative, inscrite dans une logique d'**engagement solidaire**, a permis de **créer du lien entre les collaborateurs et les publics accompagnés**, dans un esprit d'accueil, de respect et de partage.

EXPÉRIMENTATION DES BUREAUX PARTAGÉS

Dans un **contexte de rationalisation des espaces et d'optimisation des ressources**, une expérimentation de bureaux partagés a été lancée sur le site d'Avignon durant l'été. Objectif : regrouper les équipes en réaffectant afin de favoriser une meilleure gestion des locaux tout en stimulant les échanges entre services.

Ce nouveau mode d'organisation a permis de **renforcer la transversalité et la cohésion d'équipe**, tout en redonnant

vie à des espaces jusque-là sous-utilisés. Les salariés ont souligné une dynamique de travail plus collaborative et des opportunités de rencontres enrichissantes avec d'autres métiers de la caisse.

Cette phase test a posé les bases d'une **réflexion plus large** sur les conditions de travail, les usages des bureaux et l'évolution des modes de collaboration.



ENCOURAGER LES MOBILITÉS DOUCES

Déployé en octobre, le **Forfait Mobilités Durables** permet aux salariés de bénéficier d'un **soutien financier** lorsqu'ils utilisent des **modes de transport alternatifs pour se rendre au travail** : vélo personnel (électrique ou non), covoiturage (en tant que conducteur ou passager), trottinette, engins de déplacement personnel ou encore voiture électrique. Le dispositif, prévu dans le cadre de la Loi d'orientation

des mobilités, prévoit une prise en charge par l'employeur pouvant aller jusqu'à 400 € par an. Ce dispositif incarne l'engagement de la MSA pour un **environnement plus sain** et une meilleure qualité de vie au travail.



PERSPECTIVES 2025

CAP SUR UNE MOBILITÉ PLUS VERTE



En 2024, la MSA Alpes-Vaucluse a franchi une nouvelle étape dans sa stratégie de mobilité durable. Objectif : réduire l'empreinte carbone des déplacements professionnels et faciliter l'accès à des alternatives aux véhicules thermiques. Deux véhicules électriques, destinés aux trajets intersites courts (notamment entre Avignon et Manosque ainsi que Manosque et Gap) ont été commandés. Leur réception a eu lieu au premier trimestre 2025. Parallèlement, des bornes de recharge électrique ont été installées sur les sites de Gap et Manosque (le site d'Avignon a été équipé fin 2024).

BUREAUX PARTAGÉS : UNE DYNAMIQUE QUI SE CONFIRME

En 2025, la MSA Alpes-Vaucluse poursuit l'expérimentation des bureaux partagés, amorcée en 2024. Comme l'an dernier, les étages seront fermés pendant l'été, mais de nouvelles périodes seront également explorées au fil de l'année, en lien avec l'occupation des espaces et les économies d'énergie envisagées.





LES ASSOCIATIONS DU GROUPE MSA

Depuis près de quarante ans, le Groupe MSA a développé un **réseau d'associations pour favoriser l'emploi et l'accès aux services notamment en milieu rural**, en prolongement de sa politique d'action sanitaire et sociale, pour les familles, les actifs et les seniors.

UNE OFFRE DE PRÉVENTION



MSA Services réalise les **évaluations de besoins** pour les retraités agricoles, ainsi que les **actions de prévention santé du Bien Vieillir** dans le cadre d'ateliers collectifs organisés en parcours et en proximité. L'association a animé sur les 3

départements **41 ateliers** sur de nombreuses thématiques comme la mémoire, la vitalité, l'équilibre ou encore le bien-être auprès de **près de 500 personnes**.

En 2024, **1 259 évaluations** ont été réalisées pour le compte de la MSA et de la Carsat en Vaucluse.

DES SERVICES AUX PERSONNES

Les associations **Allogène** et **Présence Verte** œuvrent en faveur du **maintien à domicile** des personnes âgées ou en situation de handicap, tout en soutenant les proches aidants dans l'équilibre de leur vie personnelle et professionnelle.

Dans le Vaucluse, **Allogène** porte le dispositif **Bulle d'air**, une offre de **services à domicile pour les aidants familiaux**. Grâce à l'intervention d'un relayeur professionnel, les aidants peuvent s'absenter en toute confiance, tout en assurant une continuité bienveillante auprès de leur proche.



En 2024, le service a bénéficié à **54 personnes** avec **52 salariés** du particulier employeur



L'association **Présence Verte** sécurise le quotidien de personnes fragilisées grâce à des **solutions de téléassistance** simples et accessibles. Le dispositif permet, via un transmetteur et un déclencheur, d'alerter une centrale d'écoute qui mobilise l'entourage ou les secours si besoin.



3 985 abonnés sur les 3 départements en 2024

ZOOM SUR...

Enregistrée au registre du commerce en juillet, la SASU "Alerte Pro Alpes-Vaucluse" propose des solutions de téléassistance hors services aux personnes, notamment en résidences seniors et pour la protection du travailleur isolé. L'activité est opérationnelle depuis l'automne et vise à renforcer la sécurité des publics professionnels et des seniors autonomes.



DES SERVICES POUR L'EMPLOI ET L'INSERTION



Les associations d'insertion par l'activité économique **Présence Verte Services (PVS)** et **LASER** permettent à des personnes sans emploi (chômeurs de longue durée, jeunes sans qualification, bénéficiaires de minima sociaux) de bénéficier de **contrats de travail adaptés** pour **faciliter leur insertion professionnelle**.

Depuis 2022, **PVS** a élargi son champ d'action avec la création d'un **atelier chantier d'insertion (ACI)** dédié aux services en agriculture. En tant qu'association intermédiaire, elle met également ses salariés à disposition pour des **missions ponctuelles ou régulières** auprès de collectivités, associations, particuliers et entreprises.

LASER, entreprise de travail temporaire d'insertion, intervient principalement dans le **secteur marchand**, avec une part importante de **missions en agriculture**.



En 2024, PVS et LASER ont mis à disposition **327 salariés** pour **172 employeurs**

ZOOM SUR...

Le GEIQ Agricole Provence Vaucluse poursuit son engagement en faveur de l'insertion dans les métiers agricoles. Fondé en 2022, il a signé en juillet 2024 une convention de partenariat avec PVS Laser. Ce partenariat permet de proposer des contrats en alternance (professionnalisation ou apprentissage) pour répondre aux besoins de main-d'œuvre qualifiée dans le secteur agricole local.



SE FORMER AUTREMENT, L'ACAF MSA

Dans le Vaucluse, depuis plus de 40 ans, le lycée professionnel de Vaison-la-Romaine et les trois centres de formation continue d'Orange, Avignon et Carpentras proposent des **formations professionnelles visant à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes** (élèves ou stagiaires). Le lycée propose une filière d'enseignement aux métiers des services à la personne, des services en milieu rural et des territoires. Les parcours proposés vont de la 4^e au bac professionnel.

Les centres de formation continue proposent des **actions de formation personnalisées pour l'insertion ou la qualification des jeunes en difficulté** avec des formations diplômantes tout au long de la vie professionnelle.



ZOOM SUR...

EVS VENTOUX SOLIDARITÉS : UNE NOUVELLE ASSOCIATION AU SERVICE DU LIEN SOCIAL LOCAL

Une nouvelle association a vu le jour : EVS Ventoux Solidarités. Sa création vise à préparer, d'ici 2026, le transfert de l'activité "Espace de vie sociale" de l'ACAF MSA, dans une logique de continuité et de développement des actions de proximité au service des habitants du territoire.

Le Jardin des Partages de Vaison-la-Romaine a été inauguré le 24 septembre. Ce jardin solidaire et intergénérationnel, né à l'initiative de l'EVS Ventoux Solidarités sous l'égide de l'ACAF-MSA, favorise la participation des habitants autour de la culture de produits locaux, dans un esprit d'échange et d'entraide. Un projet fédérateur et convivial, emblématique de l'action de la MSA pour renforcer le lien social sur ses territoires, avec le soutien financier de la fondation Mutualia.



L'ASSOCIATION INTER-RÉGIMES ASEPT-PACA



L'**Asept Paca**, association régionale de santé, d'éducation et de prévention, regroupe les caisses de **MSA**, la **Carsat**, l'**Agirc-Arrco** et la **Camieg**. Depuis plus de dix ans, elle organise dans toute la région des **conférences et événements** pour informer et sensibiliser les retraités aux enjeux de santé, comme le **Bien vieillir** ou le **dépistage des cancers**.

Elle propose un **parcours prévention** construit avec des experts, visant à améliorer la qualité de vie des seniors en les aidant à adopter des **comportements favorables à la santé**.

En lien avec les campagnes nationales **Mars bleu** et **Octobre rose**, l'Asept mène également des **actions de sensibilisation aux dépistages organisés**.

4 186 participants à **319 actions** pour le Bien vieillir

Alpes-de-Haute-Provence
81 actions - 1 163 participants

Hautes-Alpes
57 actions - 719 participants

Vaucluse
181 actions - 2 304 participants

ZOOM SUR...

LES ACTIONS PROPOSÉES PAR L'ASEPT

En 2024, l'Asept a renforcé son rôle central dans la prévention santé et le bien-vieillir en région Paca, avec une offre diversifiée à destination des retraités :

- > 2 forums sur le numérique, dont un organisé à Manosque
- > 1 371 actions Bien vieillir, dont 319 en Alpes-Vaucluse et 161 en visioconférence
- > 17 actions autour du dépistage des cancers, dont 6 en Alpes-Vaucluse et 2 conférences en ligne



PERSPECTIVES 2025

POURSUITE DES MISSIONS

L'Asept Paca poursuivra en 2025 ses actions en faveur de la prévention santé des seniors, avec les priorités suivantes :

- > Renforcer l'inclusion numérique des retraités à travers la poursuite du programme dédié.
- > Déployer le projet Activ'âge, avec 60 ateliers prévus sur l'année.
- > Lancer un nouveau programme sur la santé mentale, déclarée grande cause nationale.
- > Accompagner la transition vers la retraite, grâce aux ateliers "Bienvenue à la retraite".



NOUS CONTACTER

Par courrier

MSA Alpes-Vaucluse

Vaucluse - Siège Social

1 Place des Maraîchers - CS 60505
84056 AVIGNON Cedex 9

Alpes-de-Haute-Provence et Hautes-Alpes

25B Avenue du Commandant Dumont - CS 36005
BP 79 - 05015 GAP Cedex

Par téléphone

04 90 13 66 66

En vous connectant à votre espace privé depuis
notre site Internet

alpes-vaucluse.msa.fr



L'essentiel & plus encore